

2013-2014

RAPPORT ANNUEL

ASSOCIATION
CANADIENNE
DES SAGES-FEMMES



CAM
ACSF

Canadian Association of Midwives
Association canadienne des sages-femmes

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



Joanna Nemrava, SF

Présidente de l'ACSF 2013-2014

Au nom du conseil d'administration de l'ACSF, c'est avec plaisir que je vous présente le rapport des activités et des réalisations de l'ACSF au cours de la dernière année.

L'ACSF, de concert avec le *National Aboriginal Council of Midwives* (NACM), ont concentré leurs efforts de plaidoyer cette année sur la reconnaissance fédérale des sages-femmes dans la classification des groupes professionnels et sur l'inclusion des sages-femmes dans le programme d'exonération de remboursement du prêt d'études canadien créé pour les infirmières et les médecins. Si nous parvenons à ces buts, l'accessibilité des services de sages-femmes particulièrement dans les zones rurales et éloignées et dans les communautés autochtones en sera accrue. L'ACSF a aussi investi des ressources humaines et financières aux provinces atlantiques car dans trois des quatre provinces, les femmes n'ont toujours pas accès aux services de sages-femmes.

La collaboration étroite qu'entretient l'ACSF avec la firme de relations publiques National contribue à identifier les opportunités au niveau politique, à répondre adéquatement aux événements médiatiques et à atteindre efficacement les politiciens incontournables qui composent le pouvoir politique canadien. Grâce à ce soutien, l'ACSF a réussi à attirer une foule record lors de la réception organisée pour les députés

fédéraux et les partisans dans le cadre du congrès de l'ACSF à Ottawa à l'automne 2013. Au début de l'année 2014, je suis allée à Ottawa en compagnie des co-présidentes de NACM, Kerry Bebee et Ellen Blais pour une série de réunions avec certains députés-clés et des conseillers politiques seniors. Ces événements avaient pour but d'éduquer et d'impliquer les députés et les décideurs sur les avantages d'intégrer pleinement la profession sage-femme dans le système de soins de santé canadien.

L'ACSF a complété avec succès la première année du projet international *Improved Service Delivery for Safe Motherhood: Strengthening & Supporting Midwifery in Tanzania*, et nous continuons notre programme de jumelage avec la *Tanzania Registered Midwives Association* (TAMA). L'ACSF et la TAMA prévoient former dans la deuxième année du projet, 200 sages-femmes additionnelles réparties dans plusieurs zones rurales de la Tanzanie. Quelle remarquable performance de l'ACSF! Les succès de nos partenariats et de nos projets au niveau mondial nous procurent une nouvelle visibilité et l'accroissement de nos capacités dans le dossier de la santé de la mère et du nouveau-né tant au palier national qu'international.

Conséquemment à ses efforts de représentation, l'ACSF a été invitée par le bureau du premier ministre à assister à l'assemblée générale des Nations-Unies à New-York au mois de septembre 2014. C'était une opportunité sans précédent pour l'ACSF, une preuve éclatante que la profession de sage-femme attire finalement l'attention des dirigeants canadiens. En tant que membre de la délégation canadienne à l'assemblée des Nations-Unies, j'ai pris part à la table de discussion *Every Woman Every Child, Partnering for Results: Delivering for Every Woman & Every Child within a Generation* et échangé avec les dirigeants canadiens et ceux du monde entier, les décideurs politiques et les gestionnaires de fonds des initiatives en santé maternelle et infantile.

L'ACSF doit, plus que jamais, être à l'écoute des opportunités qui surgissent aux tables de négociations et de prises de décisions politiques et organisationnelles en soins de santé. L'ACSF s'investit solidement dans une approche non partisane et nous réussissons avec succès à augmenter la visibilité de la profession de sage-femme en obtenant l'appui des trois partis politiques les plus importants.

Point culminant de 2014 : le congrès triennal de la Confédération internationale des sages-femmes (ICM) à Prague! C'était exaltant de représenter notre association nationale durant

les quatre journées d'assemblées du conseil de l'ICM qui incluaient des déléguées issues de 160 pays. Plus de 3 700 sages-femmes du monde entier ont assisté au congrès de l'ICM. C'est à Prague que l'ACSF a fait l'annonce du Fonds *Deliver Midwives to Toronto in 2017* qui vise à aider les sages-femmes provenant de pays à ressources réduites à voyager à Toronto en 2017. L'ACSF a présenté aux cérémonies de clôture, une très belle vidéo, une performance magnifique de marionnettes d'ombres et des invitations multiples de sages-femmes canadiennes en neuf langues différentes à venir participer au congrès ICM en 2017 à Toronto. La présentation s'est terminée avec "The Midwives Song", une chanson écrite par Sarilyn Zimmerman, sage-femme de Toronto. Un petit groupe de sages-femmes ont pris part aux chœurs pendant que ma fille et moi-même chantions tendrement en duo ce qui provoqua des applaudissements à tout rompre.

Ces expériences incroyables font partie maintenant des magnifiques souvenirs qui ont marqué mon passage en tant que présidente à l'ACSF. C'est avec un sentiment de tristesse que je passe maintenant le flambeau à Emmanuelle Hébert, actuellement présidente élue. Je qualifierais ces deux années passées comme présidente, d'inspirantes, remplies de défis et extrêmement enrichissantes. Je suis déjà en mesure d'évaluer les effets de notre travail intensif en relations publiques et je me sens optimiste face au futur. Le conseil d'administration de l'ACSF et les membres du comité exécutif gouvernent avec dextérité et s'investissent entièrement dans la profession de sage-femme. Nous avons une vision claire de services de sages-femmes accessibles à chacune des familles du Canada. L'ACSF continue de défendre cette vision; en faisant continuellement la promotion de la profession de sage-femme en tant que moyen fondamental d'améliorer la santé maternelle et infantile au Canada comme c'est le cas dans le reste du monde. La profession de sage-femme grandit de plus en plus au Canada et chaque sage-femme a une voix et chaque voix fait une différence. Quelle est votre vision de la pratique sage-femme? Ensemble nous pouvons façonner l'avenir de la profession de sage-femme au Canada.

A stylized, handwritten signature in cursive script that reads "Joanna Nemrava". The signature is written in a dark color and is positioned in the bottom right corner of the page.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de l'ACSF est formé de quatre ou cinq membres exécutifs (Présidente, Présidente élue aux deux ans, Vice Présidente, Trésorière, Secrétaire), une étudiante sage-femme et 14 administratrices désignées par les associations membres de chaque province et territoire ainsi que par le National Aboriginal Council of Midwives (NACM).

CONSEIL D'ADMINISTRATION OCTOBRE 2013

Rangée supérieure gauche à droite : Amanda Tomkins NU, Joyce England I-P-É, Lisa Harcus MB, Nathalie Pambrun Secrétaire, Joanna Nemrava Présidente, Claudia Faille QC, Maud Addai SK, Kerry Bebee NACM co-présidente, Aisia Salo AB & Emmanuelle Hébert Présidente élue.

Rangée inférieure gauche à droite : Maryellen Boyes Étudiante, Katrina Kilroy Vice-présidente, Lisa Weston ON, Kate Leblanc NB, Ann Noseworthy T-N-L, Jane Erdman Trésorière & Misty Wasyluk C-B.

Membres absentes : Tracy Pittman T-N-O, Kathleen Cranfield YT & Leslie Frances Niblett NS.



← 2013-2014 EMPLOYÉES

Rangée supérieure de gauche à droite :

Julie Surprenant, *Coordonatrice d'événements*
Tonia Occhionero, *Directrice générale*
Pauline Bondy, *Partenariats et projets internationaux*
Alisha Nicole Apale, *Coordonatrice NACM 2014*

Rangée inférieure de gauche à droite :

Annie Hibbert, *Adjointe administrative*
Eby Heller, *Communication*

Photo à droite :

Valérie Perrault, *Coordonatrice NACM 2013-2014*

MISSION ACSF

MISSION ACSF

L'Association canadienne des sages-femmes (ACSF) est l'organisation nationale qui représente les sages-femmes et la profession sage-femme au Canada. La mission de l'ACSF consiste à ouvrir la voie et à assurer un soutien à la profession sage-femme en tant que profession réglementée, financée par l'État, qui joue un rôle vital au sein du système de soins de maternité primaires dans l'ensemble des provinces et des territoires. L'ACSF favorise le développement de la profession dans l'intérêt public et apporte le point de vue des sages-femmes dans le contexte de la politique nationale de la santé.

VISION ACSF

La vision de l'Association canadienne des sages-femmes est que la profession sage-femme est une pratique fondamentale dans les services de santé maternelle et néonatale et que toutes les femmes au Canada puissent avoir accès aux soins d'une sage-femme pour elles-mêmes et pour leur bébé.

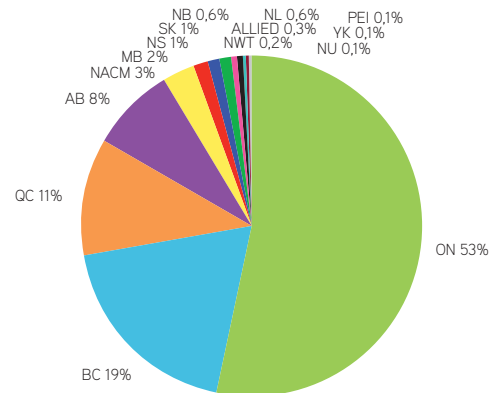
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES SAGES-FEMMES CROIT QUE :

- Les soins dispensés par les sages-femmes favorisent et facilitent le processus normal et sain de la grossesse, de l'accouchement et de l'allaitement et renforcent la confiance de la femme en ses propres capacités.
- Les sages-femmes sont des fournisseurs de soins primaires spécialisés qui assistent les femmes anticipant une grossesse et un accouchement à faible risque et qui peuvent optimiser l'expérience de l'accouchement pour les femmes à tous les niveaux de risque.
- Le partenariat avec les femmes, la continuité des soins, le choix éclairé, le choix du lieu de l'accouchement ainsi que les services communautaires sont au cœur des soins de haute qualité dispensés par les sages-femmes au Canada.
- Les soins offerts par les sages-femmes doivent être accessibles à toutes les femmes canadiennes, sans égard à leur situation socio-économique.
- Tous les fournisseurs de soins de maternité doivent faire preuve de respect envers la diversité et la dignité humaine dans toutes les facettes de leur travail auprès de leurs clientes et de leurs collègues.
- Des soins de maternité efficaces et durables doivent être centrés sur les besoins des femmes, des familles ainsi que des collectivités et favoriser un lieu de naissance qui soit le plus près possible du domicile.
- Les sages-femmes doivent offrir leur pleine participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques sur les soins maternels et néonataux ainsi qu'à la planification des ressources humaines dans le domaine de la santé.

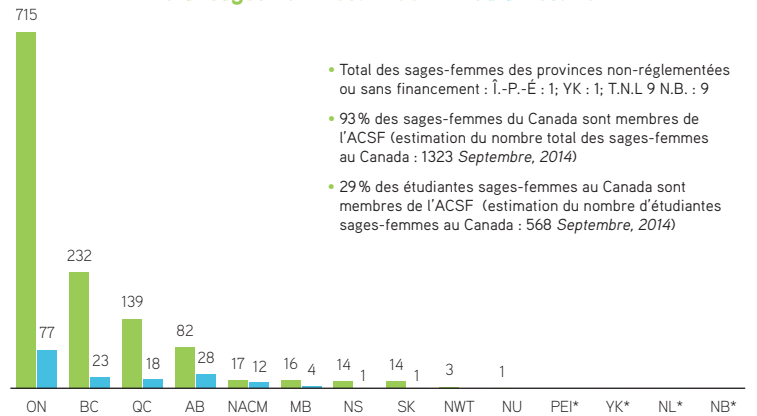
✚ À l'échelle mondiale, les sages-femmes jouent un rôle essentiel dans la promotion de la santé et la réduction de la mortalité et de la morbidité infantiles et maternelles.

✚ Il est important de faire valoir et de promouvoir le potentiel d'amélioration du bien-être des femmes, des familles et de la société que peut offrir la profession de sage-femme.

Répartition des membres ACSF par province/territoire/NACM (Total: 1482)



Répartition des membres ACSF par province/territoire/NACM (Total sages-femmes: 1233 – Étudiantes: 164)

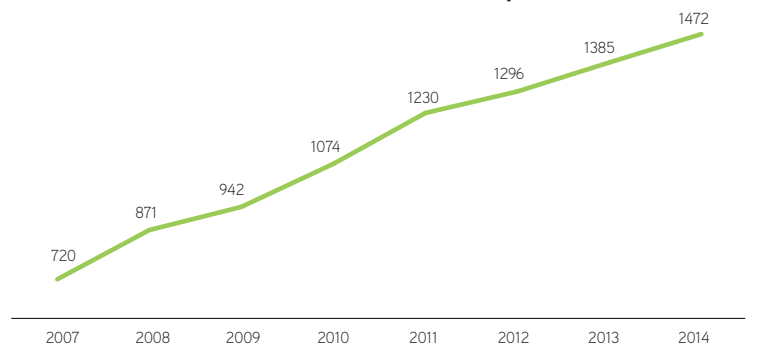


- Total des sages-femmes des provinces non-réglementées ou sans financement : Î.-P.-É. : 1; YK : 1; T.N.L. 9 N.B. : 9
- 93% des sages-femmes du Canada sont membres de l'ACSF (estimation du nombre total des sages-femmes au Canada : 1323 Septembre, 2014)
- 29% des étudiantes sages-femmes au Canada sont membres de l'ACSF (estimation du nombre d'étudiantes sages-femmes au Canada : 568 Septembre, 2014)

Les sages-femmes qui sont membres de plus d'une prov./terr./NACM sont classifiées par leur résidence primaire ou par leurs droits primaires d'adhésion aux membres

* Pas de sages-femmes actives par manque de réglementation ou de financement

Croissance des membres ACSF depuis 2007



COMITÉS ACSF

COMITÉS ACSF 2013-2014

Comité national de la formation en urgences obstétricales 2014
Co-présidentes: Claudia Faille (QC)/
Amanda Tomkins (NU)
Tonia Occhionero (Dir. ACSF)
Barb Bodiguel (AB)
Annie Bronsard/Sinclair Harris (QC)
Esther Willms (ON)
Beckie Wood (MB)
June Friesen (SK)
Leslie Niblett (NS)
Kim Campbell (BC)

Comité programmation du congrès ACSF 2014

Tonia Occhionero, (Dir. ACSF)
Julie Surprenant (personnel ACSF)
Cherylee Bourgeois (ON, NACM)
Patricia McNiven (McMaster)
Megan Lalonde (SK)
Céline Lemay (QC /UQTR)
Holliday Tyson (Ryerson)
Debbie Mpofo (SK)
Vicki Van Wagner (Ryerson)
Evelyn Harney (BC, NACM)

Comité scientifique de révision des résumés 2014

Judy Rogers (Ryerson)
Manavi Handa (Ryerson)
Saraswathi Vedam (UBC)
Helen McDonald (McMaster)
Susan James (Laurentian)
Andrea Robertson (Ryerson)
Josée Lafrance (UQTR)
Jude Kornelsen (UBC)
Emmanuelle Hébert (UQTR)
Anne Marlott (McMaster)

Comité de gestion de la Revue canadienne de la recherche et de la pratique sage-femme

Patricia McNiven (rédactrice)
Leanne Piper (mise en page et design)
Tonia Occhionero, (Dir. ACSF)
Jane Erdman (Trésorière ACSF)

Comité d'organisation locale ICM 2017

Présidente: Anne Wilson
Tonia Occhionero (Dir. ACSF)
Katrina Kilroy (ACSF)
Carol Couchie (NACM)
Kelly Stadelbauer (Dir. AOM)
Julia Stolk (BC)
Céline Lemay (QC)
Remi Ejiwunmi (ON)
Malcolm McMillan
(Responsable du congrès ICM)

Marketing & Promotion sous-comité ICM 2017

Co-présidentes: Julia Stolk (BC)/
Carol Couchie (NACM)
Stacey Lytle (ON)
Erin Armstrong (ON)
Madeline Clin (ON)
Sarilyn Zimmerman (ON)
Kory McGrath (ON)
Zuzana Betkova (ON)
Céline Lemay (QC)

Accès international sous-comité ICM 2017

Présidente: Kelly Stadelbauer (Dir. AOM)
Jasmine Chatelain (ON)
Heather Brechin (ON)
Karlina Wilson-Mitchell (ON)
Edan Thomas (ON)
Madeleine Clin (ON)
Mitra Sadeeghipour (ON)
Melida Jiménez (ON)
Rachel Pennings (ON)

Groupe de travail : Énoncé de principe sur les soins reproductifs

Présidente: Zuzana Betkova (ON)
Johanna Geraci (ON)
Tanya Momtazian (BC)
Lisa Morgan (ON)
Lisa Nussey (ON)
Edan Thomas (ON)
Simone Rosenberg (Étudiante SF)

Comité directeur du projet

UMOJA CAM/TAMA
Anne Wilson (ACSF)
Katrina Kilroy (ACSF)
Emmanuelle Hébert (ACSF)
Sebalda Leshabari (TAMA)
Fеды Mwanga (TAMA)
Agnes Mtawa (TAMA)

Comité consultatif des présidentes antérieures ACSF

Anne Wilson
Gisela Becker
Kerstin Martin
Kelly Klick
Kim Campbell
Carol Cameron

REPRÉSENTATION ACSF SUR DES COMITÉS EXTERNES

Programme de réanimation néonatal de la société canadienne de pédiatrie
Gisela Becker (AB)

Les soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale: lignes directrices nationales
Joanna Nemrava (Présidente ACSF)

Comité national des soins maternels et infantiles (Collège des médecins de famille du Canada)
Lisa Weston (ON)

Coalition canadienne pour les soins de santé maternels et infantiles (CAN-MNCH)
Joanna Nemrava (Présidente ACSF)

ADHÉSIONS ACSF

Health Action Lobby (HEAL)

Le conseil national des femmes du Canada

Confédération internationale des sages-femmes (ICM)

Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC)

Société canadienne des directeurs d'association (SCDA)

DIRECTIONS STRATÉGIQUES : RÉALISATIONS



Députée conservatrice Lois Brown à la réception du congrès de l'ACSF, Ottawa 2013



Député conservateur Jim Hillyer avec les sages-femmes d'Alberta Aisa Solo et Chantal Gauthier-Vaillancourt



Dr Bill Ehman, Joanna Nemrava RM, Peggy Nash MP, Nathalie Pambrun RM, Libby Davies MP à la table ronde, Ottawa 2013

ACCROÎTRE L'INFLUENCE DE LA PRATIQUE SAGE-FEMME SUR LE PROGRAMME DES POLITIQUES NATIONALES EN MATIÈRE DE SANTÉ



La reconnaissance de la profession sage-femme à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale demeure la priorité de l'ACSF. Chaque année, le conseil d'administration s'affaire à définir des façons d'augmenter la capacité de l'ACSF à défendre les intérêts de la profession sage-femme au niveau fédéral et d'appuyer les provinces et territoires où la profession n'est toujours pas réglementée ou financée par le système de santé publique.

En 2013-2014, l'ACSF a continué sa collaboration avec la firme de relations publiques NATIONAL afin de promouvoir l'avancement des sages-femmes et l'accessibilité des soins sage-femme à toutes les familles canadiennes. Les questions prioritaires qu'a traitées l'ACSF l'année passée incluaient : 1) une recommandation des changements de politique pour assurer qu'un système de classification des emplois pour les sages-femmes existe au sein du Conseil du trésor du Canada, 2) le soutien à l'inclusion des sages-femmes au programme d'exonération de remboursement du prêt d'études canadien, 3) l'appui aux provinces atlantiques dans leurs démarches pour réglementer la profession sage-femme et en stimuler la croissance.

Réception organisée pour les députés fédéraux à Ottawa

Le tout dernier congrès de l'ACSF tenu à Ottawa en novembre 2013 offrait une occasion en or pour l'association de concentrer ses efforts de représentation au niveau fédéral. L'ACSF a organisé une réception durant la cérémonie d'ouverture pour tous les députés fédéraux. Treize d'entre eux ont répondu à l'appel de l'ACSF et plusieurs autres ont réagi positivement ce qui a contribué à accroître la liste des alliés sur la colline parlementaire. Ces députés ont eu l'occasion d'aborder plusieurs sujets essentiels avec des sages-femmes de leur circonscription, dont l'importance des soins maternels en régions rurales et éloignées, ainsi que le rôle critique que jouent les sages-femmes au sein des communautés autochtones. Deux députées conservatrices ont pris la parole au cours de la réception d'ouverture : Lois Brown de Newmarket Aurora et secrétaire

« À TITRE DE PRÉSIDENTE DU COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ, JE SAIS QUE LES SAGES-FEMMES SONT IDÉALEMENT POSITIONNÉES POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS PARTICULIERS QUE RENCONTRENT LES FEMMES VIVANT EN RÉGIONS RURALES ET ÉLOIGNÉES, ET TOUT SPÉCIALEMENT AU SEIN DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES DU CANADA. »

- JOY SMITH, MP

parlementaire du ministre des affaires internationales et Joy Smith de Kildonan-St.-Paul, antérieurement présidente à la Chambre des communes du Comité permanent de la santé. **A B**

Événement table ronde à Ottawa

En novembre 2013, l'ACSF a participé à une table ronde sur la colline parlementaire, organisé par les députées Peggy Nash et Libby Davies du NPD. Les conférenciers participants étaient Nathalie Pambrun SF, ancienne co-présidente de la NACM, le Dr Bill Ehman du Collège des médecins de famille du Canada, la professeure Denise Moreau de l'École des sciences infirmières de l'Université d'Ottawa et Joanna Nemrava SF, présidente de l'ACSF. S'adressant à une salle remplie d'assistants gouvernementaux, de députés et de sages-femmes, les panélistes ont abordé le rôle actuel et futur du gouvernement fédéral en matière de prestation de soins de santé maternels et infantiles. **C**

Collaboration intergouvernementale sur la pratique sage-femme

Au cours du congrès de l'ACSF, l'association a réuni un groupe de décideurs publics d'instances fédérale, provinciales et territoriales d'à travers le Canada. Cette rencontre a permis aux représentants des différents paliers gouvernementaux d'échanger les uns avec les autres sur les meilleures manières de mettre en œuvre et de soutenir la pratique sage-femme. Les participants ont résolu ensemble de poursuivre le travail en se rencontrant désormais annuellement pendant le congrès de l'ACSF.

Sommet sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants

L'ACSF, partenaire actif du Réseau canadien sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (www.can-mnch.ca) a été invitée à participer au Sommet de haut niveau, *Sauvons chaque femme, chaque enfant : un objectif à notre portée*, organisé par le gouvernement canadien du 28 au 30 mai 2014 à Toronto, Ontario. La vice-présidente du Conseil d'administration, Katrina Kilroy, représentait l'ACSF à cet événement historique.

Le Sommet a créé l'opportunité d'évaluer les progrès obtenus depuis le lancement de l'initiative de Muskoka en 2010, et pour discuter de l'agenda post 2015. Le Canada réaffirma lors de ce Sommet sa position de chef de file en contribuant de nouveau un montant de 3,5 milliards\$ sur les cinq prochaines années aux projets internationaux axés sur la SMNE.

Pendant ce sommet, l'ACSF était invitée (sélectionnée pour faire partie d'un groupe d'intervenants-clé travaillant dans le domaine de la santé) à participer à une table ronde spéciale co-présidée par la ministre Rona Ambrose et Margaret Chan, directrice générale de l'OMS. Le dialogue facilité a mis les participants au défi d'identifier les opportunités, les innovations et les meilleures pratiques qui favoriseraient l'avancement du dossier de la SMNE au Canada. **D**

Projet de loi C-608 : Journée internationale de la sage-femme

Le 6 novembre 2013, Peggy Nash, députée du NPD pour la circonscription de Parkdale-High Park, a présenté le projet de loi C-548 en vue de désigner officiellement la date du 5 mai «Journée nationale de la sage-femme» ici au Canada. La loi a été réintroduite stratégiquement en juin 2014 par Rosane Doré Lefebvre, députée du NPD dans Alfred Pellan en tant que projet de loi C-608 sanctionné par le parlement, ce qui garantit qu'on discutera du projet dès la première heure du débat cédulé à l'automne 2014. L'ACSF poursuit sa collaboration avec Mme Doré Lefebvre sur de nouvelles stratégies visant la reconnaissance de la loi C-608.

Système de classification fédérale des emplois pour les sages-femmes

Les dirigeantes de L'ACSF et du NACM (Conseil national des sages-femmes autochtones) ont rencontré plusieurs fois l'année dernière les représentants du Ministère de la santé, du Conseil du trésor et d'autres membres concernés du parlement pour discuter



Les panélistes de la table ronde co-présidée par l'honorable Rona Ambrose, Ministre de la santé et Dre Margaret Chan, Directrice générale de l'OMS.

de la nécessité d'un système de classification fédérale des emplois pour les sages-femmes. La députée Lois Brown (PC) et Cathy McCleod (PC) ont décidé d'accorder leur support aux demandes de l'ACSF et du NACM en transférant des lettres d'appui aux ministres Rona Ambrose et Tony Clement. **E**

Les sages-femmes et le Programme d'exonération de remboursement du prêt d'études du gouvernement du Canada

Le Programme d'exonération de remboursement des prêts d'études pour les médecins de famille et le personnel infirmier a débuté en avril 2013. Les médecins de famille et les infirmières et infirmiers qui pratiquent dans certaines collectivités rurales désignées sont éligibles à une exonération sur leurs prêts d'étude du gouvernement du Canada. L'ACSF a compilé des renseignements à partir des programmes de formation en pratique sage-femme au Canada dans le but d'évaluer combien d'étudiantes sages-femmes pourraient bénéficier de cette exonération du remboursement de prêt d'études et quelles seraient les sommes engagées par le gouvernement. L'ACSF a rencontré les représentants du bureau de la ministre Candace Bergen qui supervise ce programme et a rédigé une lettre au ministre des finances Joe Oliver demandant que le programme implique aussi les sages-femmes qui pratiquent dans les communautés rurales après leur graduation.

Groupe d'intervention action santé (HEAL)

L'ACSF est un membre actif de HEAL (www.healthactionlobby.ca - disponible en anglais), une coalition de 40 organisations nationales de santé qui représente un grand éventail de professionnels de la santé, de régions régionales de santé, d'institutions et d'établissements. HEAL représente plus d'un demi-million de



Présidente Joanna Nemrava SF avec la députée conservatrice Cathy McCleod

DIRECTIONS STRATÉGIQUES : RÉALISATIONS (SUITE)



Emmanuelle Hébert SF, présidente élue de l'ACSF et Elyse Banham, membre de l'ACSF rencontrent le premier ministre de l'Î.-P.É. Robert Ghiz, mars 2014

professionnels et de consommateurs de soins de santé et qui défend le droit à un système de soins de santé durable subventionné à même les fonds publics au Canada. HEAL continue à jouer le rôle de conseiller clé auprès du Groupe de travail sur l'innovation en matière de santé (GTIMS) du Conseil de la fédération.

ACCROÎTRE LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROFESSION SAGE-FEMME



Appui aux provinces et territoires non réglementés

Au cours de l'année passée (2013-2014), l'ACSF a intensifié son soutien aux provinces atlantiques où il est encore difficile de reconnaître la profession de sage-femme comme une profession réglementée et subventionnée par le réseau public. La profession de sage-femme est toujours non réglementée au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse est en arrêt de croissance. L'ACSF a offert aux provinces atlantiques son soutien financier et ses ressources et plus spécifiquement un consultant en relation gouvernemental dans la région atlantique.

Île-du-Prince-Édouard

Les dirigeantes de l'ACSF ont participé à une réunion avec le premier ministre de l'Î.-P.É., Robert Ghiz. Cette rencontre était une opportunité exceptionnelle de présenter le ministre à la profession de sage-femme et d'en discuter les

avantages pour la population de l'Î.-P.É. concernant l'accès aux services de soins de maternité. Un peu plus tard en 2014, Emmanuelle Hébert, présidente élue de l'ACSF et Joyce England, représentante de l'Î.-P.É. ont rencontré le ministre de la santé de l'Î.-P.É. afin de discuter des prochaines étapes reliées à l'établissement de la profession de sage-femme dans la province. L'honorable Doug Currie a déclaré vouloir ramener la pratique sage-femme dans la province de l'Î.-P.É. durant son mandat. **F**

Congrès annuel de l'ACSF à Ottawa

Le 13^{ème} congrès et exposition de l'ACSF s'est déroulé à Ottawa du 6 au 8 novembre 2013. Plus de 250 sages-femmes et autres professionnels de la santé à travers le Canada ont répondu à l'appel. Les présentations, affiches et les groupes de discussion traitaient de sujets aussi variés que la recherche, la pratique clinique et les réflexions reliées à la profession. Cinq des six présidentes antérieures de l'ACSF étaient présentes à la conférence. Les autres invités spéciaux incluaient des sages-femmes d'Haïti, la représentante régionale des Amériques de l'ICM (Confédération internationale des sages-femmes) Irene de la Torre, des représentants de la SOGC (Société des obstétriciens et gynécologues du Canada), de MANA (North American Midwifery Alliance) et plusieurs députés. La conférence a été une opportunité réelle de représentation au niveau fédéral et comme toujours a procuré aux sages-femmes un vaste espace d'échanges, d'apprentissage, de réseautage, de partage, d'inspiration et de danse. **G H**

Comité national pour les formations en urgences obstétricales

Le comité national pour les formations en urgences obstétricales est formé de représentants de la Nouvelle-Écosse, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Nunavut. L'ACSF a facilité l'accès du nouveau programme mis à jour de formation en urgences obstétricales (FUO) aux provinces et territoires qui utilisent le programme. L'année dernière, L'ACSF a veillé à ce que le manuel FUO mis à jour et l'examen en ligne soient traduits pour faciliter l'accès du programme aux sages-femmes francophones.

Revue canadienne de la recherche et de la pratique sage-femme

L'ACSF continue de publier la Revue canadienne de la recherche et de la pratique sage-femme trois fois par an. Tout le contenu est produit par les rédacteurs de la revue, indépendamment de l'éditeur, c'est-à-dire de l'ACSF. Cette dernière s'est engagée à soutenir la croissance



Congrès et exposition de l'ACSF, Ottawa 2013



Participants au congrès annuel de l'ACSF, Ottawa 2013

de la revue et à publier des travaux d'érudition canadiens sur la profession sage-femme dans un format révisé par les pairs. La revue est répertoriée et elle est de plus en plus lue à l'échelle internationale.

Bulletin électronique des membres : Le Pinard

L'ACSF publie le bulletin électronique des membres, Le Pinard, à raison de trois fois par an, en anglais et en français. L'objectif de ce bulletin est de garder nos membres informés et à jour quant aux activités importantes mises de l'avant par leur association professionnelle nationale. **1**

Participation de l'ACSF aux congrès nationaux

En 2013-2014, les dirigeantes de l'ACSF ont participé aux événements suivants :

- Congrès annuel North American Midwifery Alliance (MANA), octobre 2013
- Congrès annuel de l'Association canadienne des infirmières et infirmiers en périnatalité et en santé des femmes (CAPWHN), novembre 2013
- Symposium du Réseau canadien pour la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (CAN-SMNE), novembre 2013
- Congrès annuel de l'Association des sages-femmes de l'Ontario (AOM), mai 2014
- Congrès triennal de la Confédération internationale des sages-femmes (ICM), juin 2014
- Assemblée clinique annuelle de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC), juin 2014.

ENCOURAGER LA PRATIQUE SAGE-FEMME AUTOCHTONE ET VALORISER LE RETOUR DE LA NAISSANCE DANS LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES



***depuis l'élaboration du plan stratégique, le National Aboriginal Council of Midwives (NACM) mène ce but stratégique. NACM et l'ACSF travaillent ensemble sur les efforts de plaidoyer national. L'ACSF, comme association nationale qui regroupe les 13 provinces et territoires, le NACM et les membres étudiants assure les ressources humaines et financières nécessaires à NACM pour accomplir ce travail important. Consulter les pages 14-15 pour un rapport complet.

1 Le Pinard



DIRECTIONS STRATÉGIQUES : RÉALISATIONS (SUITE)



Aimez-nous sur Facebook!
facebook.com/canadianmidwives



Suivez nous sur Twitter
[@Canadamidwives](https://twitter.com/Canadamidwives)



J Karene Tweedie, membre de l'ACSF parle aux médias, Terre-Neuve-et-Labrador

RECOMMANDER L'ACCOUCHEMENT NORMAL, LE MODÈLE DE PRATIQUE SAGE-FEMME ET LES SOINS MATERNELS PRIMAIRESS AUSSI PRÈS DU DOMICILE QUE POSSIBLE.



L'ACSF développe des façons efficaces de promouvoir la profession de sage-femme et le modèle de soin en pratique sage-femme. L'année dernière, l'ACSF a travaillé à produire en partenariat avec d'autres organismes des campagnes de sensibilisation et elle a aussi augmenté son utilisation des réseaux sociaux en tant qu'éléments essentiels pour atteindre le gouvernement, les médias et le public en général.

Réseaux sociaux

L'ACSF poursuit son utilisation de Facebook et maintenant de Twitter, dans son désir de partager toute information importante concernant les sages-femmes avec le public en général, les médias et le gouvernement. L'année passée, Twitter a été un outil particulièrement efficace pour informer les députés et les autres représentants officiels du gouvernement de l'étendue du travail de l'ACSF.

Médias

L'ACSF est de plus en plus sollicitée afin d'intervenir à titre de voix nationale des sages-femmes dans diverses publications destinées aux professionnels et aux consommateurs. L'ACSF continue de constater une croissance constante pour ce qui est des demandes d'entrevue par les journalistes des médias écrits, de la radio et de la télévision. **J**

Site web dédié à la pratique sage-femme

L'ACSF travaille en ce moment sur un nouveau site web qui vise à éduquer le public canadien sur la pratique sage-femme et l'accouchement normal. Nous espérons que ce site web deviendra une ressource importante pour les familles et les médias et qu'il sera particulièrement utile dans les provinces non-règlementées où le soutien du public envers les services des sages-femmes est absolument urgent.

Groupe de travail pour un langage inclusif

L'ACSF souhaite que ses énoncés de principe reflètent la diversité de la clientèle sage-femme et dans ce but, elle a formé un groupe de travail pour s'assurer que le langage utilisé dans

ses publications soit le plus inclusif possible. Ce groupe de travail révisera les énoncés de principe récents afin de garantir que tous les clients se sentent bienvenus et impliqués peu importe leur sexualité, leur identité ou leur expression sexuelle.

Énoncés de principe

Une ébauche finale des énoncés de principe de l'ACSF sur le modèle de soins de la pratique sage-femme et sur la santé reproductive est actuellement en révision afin que le langage soit inclusif. Ce processus de développement de lignes de conduite pour s'assurer que les publications de l'ACSF incluent toute notre clientèle prendra un certain temps. Une fois le processus terminé, nous enverrons les énoncés de principe révisés aux membres de l'ACSF pour consultation.

CONSOLIDER LES PARTENARIATS ET LE SOUTIEN AU NIVEAU INTERNATIONAL



Les projets internationaux de partenariats de l'ACSF continuent de prospérer.

Le travail actuel de l'ACSF au niveau international repose largement sur les partenariats établis avec la *Tanzanian Registered Midwives Association* (TAMA) et l'Association des infirmières sages-femmes d'Haïti (AISFH), avec qui nous avons développé au cours des années une relation forte basée sur la confiance mutuelle. Nous approfondissons nos connaissances à partir de ces expériences d'apprentissage en développant les façons dont nous collaborons avec nos collègues des deux associations tout en recherchant les manières avec lesquelles nous pouvons gérer efficacement le vaste éventail de nouvelles opportunités dans le but d'augmenter à la fois l'envergure géographique et institutionnelle de notre travail à l'international.

Renforcement des capacités des associations

La Tanzanie et le Canada – Projet de jumelage UMOJA*

L'ACSF continue de participer à un projet de jumelage avec la *Tanzanian Registered Midwives Association* (TAMA). À travers ce projet, l'ACSF et TAMA démontrent qu'en renforçant les capacités de nos organisations respectives, en assurant un travail de revendication renouvelé et en offrant de la formation continue ainsi qu'un leadership professionnel en matière de santé, les



Membres du comité directeur ACSF & TAMA au congrès ICM à Prague

sages-femmes canadiennes et tanzaniennes seront mieux soutenues pour accéder à l'information pertinente et adopter les meilleures pratiques. Tout cela se traduira par des services de maternité de qualité pour les femmes des deux pays.

Depuis 2011, un comité directeur incluant trois membres de chaque association (TAMA et ACSF) veille à l'exécution du plan stratégique *UMOJA. **K**

Le plan de jumelage UMOJA comporte trois éléments-clés :

Jumelage entre associations

Depuis le jumelage de leurs associations, l'ACSF et la TAMA ont témoins de résultats remarquables concernant leur capacité accrue à servir les membres et à défendre les droits des femmes et des nouveau-nés. La TAMA et l'ACSF sont chacune mieux équipée pour :

- Négocier avec les décideurs politiques du gouvernement;
- Établir des réseaux et des partenariats stratégiques à long terme;
- Identifier et accéder aux sources de financement et aux collaborations techniques;
- Maximiser les opportunités d'échange de savoir au niveau international;
- Offrir des opportunités de travail bénévole outre-mer aux membres;
- Augmenter la capacité de chaque association à embaucher du nouveau personnel. **L**

*UMOJA signifie union en swahili

Jumelage entre pairs

En juin 2013, notre mission s'est amplifiée pour inclure une activité de renforcement mutuel des capacités entre sages-femmes. Présentement, vingt-cinq sages-femmes tanzaniennes et canadiennes jumelées travaillent ensemble à distance, partagent de l'information et des ressources et se soutiennent mutuellement dans le cadre de leurs pratiques. Ces partenariats puissants dépassent les frontières et reconnaît le rôle que chacune de nous peut jouer dans l'amélioration des résultats SMNE mondialement. Cela démontre l'étendue de ce que nous sommes en mesure d'accomplir lorsque nous travaillons ensemble.

Projet collaboratif: Improved Service Delivery for Safe Motherhood Project (ISDSM) subventionné par la Fondation Sanofi Espoir

En juillet 2013, l'ACSF a été sélectionnée comme récipiendaire d'une subvention de trois ans (2013-2016) de la Fondation Sanofi Espoir pour le projet intitulé *Improved Service Delivery for Safe Motherhood: Strengthening & Supporting Midwifery in Tanzania* (ISDSM). **M N**

L'ISDSM, un projet collaboratif entre la TAMA et l'ACSF, met en place une approche de jumelage et vise le renforcement des prestations de services et le réengagement des sages-femmes en milieu rural à livrer des soins de qualité en urgences obstétricales dans les six zones de la Tanzanie. Une adaptation harmonisée des programmes canadiens et tanzaniens de formation en urgences obstétricales est actuellement développée et sera intitulée, *TAMA Midwives Emergency Skills Training Program (MEST)* – unique en son genre – adapté spécifiquement pour les sages-femmes – de la Tanzanie.



Atelier de projet, Dar Es Salaam, Tanzanie, octobre 2013



Participants de la première formation en urgences obstétricales donnée dans le district Musoma Rural en Tanzanie, août 2014



Formatrice canadienne Deborah Bonser observe des participants pendant la formation en urgences obstétricales donnée dans le district Musoma Rural, août 2014

DIRECTIONS STRATÉGIQUES : RÉALISATIONS (SUITE)



Emmanuelle Hébert, présidente élue de l'ACSF avec les étudiantes de l'Institut supérieur de formation sage-femme à Port-au-Prince, Haïti, février 2014

Le nouveau programme de formation sera donné entre le mois d'août 2014 et le mois de septembre 2016, par un tandem de sages-femmes canadiennes et tanzaniennes à travers six districts de la Tanzanie. Pendant ce temps et dans un esprit de collaboration, nous évaluerons et procéderons à des ajustements de la formation afin d'en maximiser son efficacité. Si tout se passe bien, nous espérons que cette initiative servira de modèle au niveau international.

Au début du projet, le partenaire de l'ACSF, CUSO International, a envoyé un coopérant professionnel bénévole pour soutenir et conseiller la nouvelle équipe de la TAMA. Le support du coopérant bénévole a eu un impact positif sur l'équipe de la TAMA.

Partenariat avec CUSO International

Le projet pilote d'alliance entre l'ACSF et CUSO International est actuellement en révision; les deux organismes analysent les forces, les défis et les opportunités potentielles de ce partenariat. Plusieurs programmes d'opportunités uniques existent déjà et l'ACSF examine présentement la manière dont la synergie engendrée avec CUSO pourra le mieux soutenir ses initiatives internationales à long terme.

Association des Infirmières Sages-Femmes d'Haïti (AISFH)

Depuis 2008, l'ACSF a travaillé en partenariat avec l'AISFH et depuis 2009, elle contribue régulièrement aux levées de fonds de cette association.

En février 2014, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) a financé le voyage de deux représentantes de l'ACSF pour une mission à Port-au-Prince, Haïti. Tonia Occhionero (directrice générale de l'ACSF) et Emmanuelle Hébert (présidente élue et membre de la faculté du programme d'études sages-femmes du Québec) étaient les organisatrices et les facilitatrices d'un atelier d'une journée

sur le leadership associatif pour l'AISFH tel que demandé par le conseil d'administration. Vingt sages-femmes haïtiennes ont assisté à l'atelier donné par l'ACSF.

Durant ce voyage, les représentantes de l'ACSF ont aussi rencontré le conseil d'administration de l'AISFH et ont discuté des différents moyens de mettre à contribution le Fonds Ghislaine Francoeur afin de soutenir le travail de l'association et renforcer la profession de sage-femme en Haïti.

Emmanuelle Hébert a aussi rencontré la faculté de l'Institut supérieur de formation sage-femme afin de conseiller les formatrices.

L'ACSF plaide pour un partenariat officiel entre l'ACSF, AISFH, UNFPA et UQTR afin de fortifier l'association et la nouvelle faculté de l'Institut supérieur de formation sage-femme.

Réseau canadien sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (CAN-SMNE)

L'ACSF continue à participer sur le Réseau canadien sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants. Le Réseau est constitué de plus de 60 organisations canadiennes activement engagées dans des projets pour la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants à travers le monde. Le Réseau s'est vu mandaté par les organisations partenaires de jouer un rôle de direction dans la création d'une collaboration synergique parmi les commettants canadiens. L'ACSF participe aux rencontres du Réseau CAN-SMNE et continue de représenter la profession sage-femme toute l'année durant. www.can-mnch.ca.

Journée internationale de la sage-femme 2014 : les sages-femmes chantent

Comme prélude au pré-événement du congrès de l'ICM, *Voix des sages-femmes* à Prague et pour promouvoir la profession sage-femme au Canada, l'ACSF a invité tous ses membres et ses fidèles à participer à un événement chanté le 5 mai 2014 au Canada. Sarilyn Zimmerman, une sage-femme de Toronto, a écrit les paroles de *Midwife Song* sur l'air d'Amazing Grace et Angèle Trudeau, une sage-femme du Québec a traduit ses paroles en français. L'ACSF a reçu une multitude de vidéos de sages-femmes de partout au Canada, de la Suisse, du Brésil, des États-Unis et de Oman qui chantaient cette chanson. Elle a été aussi traduite en néerlandais et en allemand.

Fonds d'aide aux membres de la Confédération internationale des sages-femmes (ICM)

L'ACSF continue d'appuyer le Fonds d'aide aux membres de l'ICM. Les dons faits à ICM servent à couvrir les frais d'adhésion des associations nationales qui représentent des pays en voie de développement.

Le Congrès triennal de ICM - Prague 2014

Le 30^e Congrès triennal de la Confédération internationale de sages-femmes s'est déroulé à Prague, en République tchèque, du 1^{er} au 5 juin. À travers les ateliers et les conférences, plus de 3700 participants venus de tous les coins du globe ont échangé des idées, de la recherche et des méthodes de pratique clinique. Parmi les participantes au Congrès, figuraient plus de 100 sages-femmes canadiennes et plus de 25 d'entre elles ont soit donné des allocutions ou des présentations par affiches ou ont animé des sessions.

Participation de l'ACSF au congrès et au conseil de l'ICM 2014

Réunions du conseil de l'ICM

La présidente de l'ACSF, Joanna Nemrava et la présidente élue de l'ACSF, Emmanuelle Hébert représentaient l'ACSF pendant les quatre journées que duraient les réunions du conseil de l'ICM. Deux représentantes de chaque association membre font partie du conseil de l'ICM. L'ACSF a participé au processus de planification stratégique de l'ICM et aux discussions de haut niveau, celles qui affectent la profession sage-femme mondialement.

L'ACSF avait soumis à l'ICM, préalablement au congrès, des idées qui mettaient en relief la nécessité de protocoles internationaux, un guide de projet et/ou de développement de partenariat pour les associations membres de l'ICM.

Créés à partir de l'expérience de l'ACSF et de son travail auprès des associations, des gouvernements et internationalement avec des ONG, ces protocoles soutiendraient les associations qui souhaitent évoluer selon leur propre rythme et leurs propres objectifs lorsqu'elles s'engagent avec d'autres groupes globalement. Nous espérons que ces protocoles seront évalués par l'ICM dans les prochains mois.

Voix des sages-femmes au pré-événement du congrès

Une des trois chorales qui ont chanté au parc Kampa lors du pré-événement du congrès intitulé *Voix des sages-femmes* était formée de sages-femmes canadiennes. L'événement a brisé le record mondial du nombre de sages-femmes chantant ensemble; un total de 1563 sages-femmes ont chanté afin d'attirer l'attention sur la santé maternelle et infantile autour du globe.

Kiosque de l'ACSF au congrès de l'ICM

Des sages-femmes bénévoles étaient présentes au kiosque de l'ACSF pendant tout le congrès et faisaient la promotion du congrès de l'ICM à Toronto en 2017. L'ACSF, en compagnie de l'Association des sages-femmes de l'Ontario et de l'Office du tourisme de Toronto a transmis de l'information sur la façon de voyager à Toronto à plusieurs milliers de sages-femmes du monde entier. L'ACSF a vendu plusieurs articles fabriqués au Canada et tous les profits engendrés sont allés au *Deliver Midwives to the 2017 ICM Congress Fund*. **P**

Présentation de l'ACSF aux cérémonies de clôture

En tant qu'hôte du prochain congrès de l'ICM en 2017, l'ACSF a eu le privilège de présenter les dernières quinze minutes des cérémonies de clôture lors du Congrès ICM à Prague. L'ACSF a présenté un superbe montage vidéo d'un spectacle de marionnettes d'ombre ayant comme sujet le soutien aux mères durant l'accouchement produit par les artistes Clea Minaker et Andréa de Keijzer. **Q**

CONSOLIDER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE DE L'ACSF



Certificat de prorogation sous la nouvelle loi canadienne des organisations sans but lucratif
L'ACSF a demandé et reçu le certificat de prorogation requis dans le but de répondre aux exigences de la nouvelle loi canadienne sur les organisations sans but lucratif. Les organismes incorporés au fédéral comme l'ACSF avaient jusqu'au mois d'octobre 2014 pour remplir l'application. Le certificat de prorogation remplace les lettres patentes de l'association. Les membres ont adopté les nouveaux articles de prorogation et les règlements révisés à l'assemblée générale de 2013.

Comité consultatif des présidentes antérieures

Le comité de gouvernance de l'ACSF a effectué une révision complète du rôle des présidentes de l'ACSF qui ont siégé dans le passé et par la suite, le comité exécutif a créé le comité consultatif des présidentes antérieures. Nous invitons toutes les présidentes qui ont siégé par le passé au sein de l'ACSF à participer à ce comité. Le but du comité consultatif des présidentes antérieures est de sauvegarder la mémoire et le savoir institutionnels de l'ACSF et de tirer avantage de l'expérience de ses présidentes antérieures après l'expiration de leur mandat. La mission du comité est d'aviser et de guider le conseil d'administration sur les politiques et les questions procédurales comme cela est requis. Les membres du comité se sont rencontrés pour la première fois en novembre 2013. Le comité se réunira au minimum une fois par année durant la conférence de l'ACSF.

Conseil d'administration ACSF

Le conseil d'administration de l'ACSF se réunit huit fois par année (sept rencontres ont lieu par téléconférence et une rencontre intensive de deux jours et demi a lieu avant le congrès annuel de l'ACSF). Les treize provinces et territoires, le *National Aboriginal Council of Midwives* et les étudiantes sages-femmes sont représentés au conseil d'administration de CAM/ACSF. La présidente, la vice-présidente, la secrétaire, la trésorière et une présidente élue aux deux ans forment le comité exécutif.

Le personnel ACSF

Le bureau de l'ACSF compte six employées permanentes motivées, un commis comptable à temps partiel, un comptable et quelques consultants externes. Le personnel permanent inclus : une directrice générale, une adjointe administrative, une agente de communication, la coordonatrice NACM, une coordonatrice de projets et de partenariats internationaux, et une coordonatrice d'événements.



Les sages-femmes canadiennes aux cérémonies de clôture du congrès ICM 2014 à Prague



Kiosque de l'ACSF au congrès ICM 2014



Événement pré-congrès, Voix des sages-femmes à Prague 2014

NATIONAL ABORIGINAL COUNCIL OF MIDWIVES : APERÇU



NACM
NATIONAL ABORIGINAL
COUNCIL OF MIDWIVES



Les participantes de l'atelier Introduction to Aboriginal Midwifery, Postpartum workshop, Six Nations 2014

Nathalie Pambrun et Carol Couchie au congrès ICM, juin 2014



Lauren Redman et Ace Porter au congrès Soaring à Vancouver en mai 2014

NACM (National Aboriginal Council of Midwives) poursuit activement sa participation avec l'ACSF à une campagne de sensibilisation nationale mise en branle par National, firme de conseil en relations publiques, (consultez p.6-7 pour plus d'informations). Un des quatre objectifs de cette campagne soit la reconnaissance fédérale et le financement des services de sages-femmes est un sujet d'importance capitale qui garantit l'accessibilité des services de sages-femmes aux communautés autochtones. La firme de relations publiques National, a aidé les dirigeantes de NACM à établir des relations stratégiques avec le gouvernement du Canada. Les deux co-présidentes de NACM, Kerry Bebee et Ellen Blais et la présidente de l'ACSF, Joanna Nemrava ont rencontré en février des députés et des fonctionnaires clés à Ottawa dans le but d'approfondir ces relations.

Durant l'année 2013-2014, NACM a complété son projet intitulé, *Cercle de soin – Augmenter l'accès des services de sages-femmes aux communautés des Premières Nations, Inuit et Métis*. Le but était d'accroître le nombre de sages-femmes qui puissent pratiquer dans les communautés autochtones. C'était le troisième projet financé par l'Initiative des ressources humaines en santé autochtone (AHHR). Élaboré à partir des projets 2011 et 2012, ce projet a abouti à deux résultats majeurs. Premièrement, il a permis à NACM de développer et livrer plusieurs séries d'ateliers d'introduction à la pratique sage-femme autochtone qui visaient à créer de nouvelles opportunités de carrière en mettant un accent spécifique sur le soin maternel, en faisant la promotion d'une meilleure compréhension du style de vie requis pour travailler en tant que sage-femme et procurer une formation spécifiquement élaborée à partir des origines culturelles des aspirantes sages-femmes autochtones.

Le premier atelier offrait une formation d'accompagnante à la naissance en post-partum et était organisé en partenariat avec le centre de naissance Tsi Non:we lonnakeratstha Ona:grahsta' sur le territoire des Six Nations de Grande Rivière. Le deuxième s'est donné à Montréal au mois d'avril avec l'assistance d'Alternative Naissance et proposait une formation de soutien à l'accouchement aux femmes inuites. Le but était de créer un réseau pour les femmes inuites issues des centres de maternité de Nunavik et transférées vers le sud.

Deuxièmement, ce projet a permis la création d'un guide d'étudiant intitulé *Caring for the Caregiver: Aboriginal Midwifery Student Guidebook* dont le but est de promouvoir la profession de sage-femme comme un choix de carrière pour la jeunesse autochtone et stimuler les aspirantes et les étudiantes sages-femmes actuelles. Le guide est distribué en format imprimé aux activités étudiantes, aux réunions et en ligne à travers le site web de NACM. Cette ressource s'inspire des pamphlets, des affiches et des vidéos déjà existants de NACM.

Chacun de ces projets a servi à renforcer les initiatives déjà entreprises depuis deux ans en continuant d'encourager les rapports humains et la promotion de l'organisation et de la profession de sage-femme autochtone.

En plus de ces projets, NACM a franchi une autre étape dans sa mission d'aider les communautés à se réapproprier leur vécu de la naissance, en amorçant la révision et l'expansion du coffre à outils de la sage-femme autochtone qui fait partie des documents essentiels, des présentations, des vidéos et autres matériels déjà développés. La version imprimée du coffre à outils a été mise à jour et révisée et on a refait complètement la conception de sa version en ligne pour y faciliter la navigation de l'utilisateur (www.nacmtoolkit.ca). Le lancement du coffre à outils a eu lieu à Montréal et à Toronto avec les organismes autochtones communautaires locaux. Ces événements ont attiré l'attention des médias sur la mission de NACM et contribué à bâtir des ponts entre les communautés locales.





Joyce Leaf et Jasmine Benedict à Montréal pour le lancement du Aboriginal Midwifery Toolkit, mars 2014



Melissa Brown et Nathalie Pambrun au congrès Soaring à Winnipeg, mars 2014

Adhésion aux membres de NACM

Le Conseil national des sages-femmes autochtones (NACM) représente les voix des sages-femmes et des étudiantes sages-femmes autochtones, inuites et métis au Canada. Le nombre de membres continuent d'augmenter et on trouve présentement 75 membres au NACM dont 21 sont des étudiantes. NACM est fière d'annoncer que 5 des étudiantes ont gradué cette année et contribuent ainsi à accroître le nombre de sages-femmes autochtones praticiennes à l'intérieur d'environnements divers. Vous trouverez une liste détaillée des programmes d'éducation à l'adresse suivante : www.aboriginalmidwives.ca.

La quantité de pratiques autochtones ont aussi augmenté dans la dernière année. On trouve maintenant à travers le Canada treize pratiques de sages-femmes dont la mission spécifique est de desservir les communautés des Premières Nations, Inuit et / ou Métis. Vous découvrirez les détails de ces cliniques en ligne au : www.aboriginalmidwives.ca.

En novembre 2013, NACM a tenu son assemblée annuelle à Ottawa. Ce rendez-vous de trois jours proposait des rencontres avec les membres de NACM, et la possibilité de partager leurs visions et leurs connaissances et d'apprendre de leurs Aînés. C'était une occasion exceptionnelle d'écouter les présentations de conférencières renommées comme Kim Anderson, Leanne Simpson et Jessica Danforth.

NACM travaille toujours étroitement avec AOM, les deux associations faisant partie de la coalition pour l'accès à la pratique sage-femme autochtone en Ontario. De plus, la coalition pour l'accès à la pratique sage-femme au Québec a pris son essor et tenu sa première réunion au mois d'août.

Une aînée membre de NACM, Darlene Birch, a reçu le Oscar Lathlin Memorial Award le 19 juin à Winnipeg en reconnaissance du dévouement déployé toute sa vie envers les femmes et les familles autochtones du Manitoba.

Les membres de NACM ont aussi pris part à plusieurs conférences. NACM a participé aux conférences Inspire Soaring Career à Edmonton (Novembre, 2013), Winnipeg (Mars, 2014) et Vancouver (Mai, 2014). Les membres de NACM assistèrent à chaque événement, donnèrent des conférences sur la carrière de sage-femme et échangèrent avec les étudiantes autochtones des écoles, qui étaient présentes aux conférences.

À l'assemblée générale de l'AOM en mai 2014, Sara Wolfe, membre de NACM a offert deux présentations. L'aînée Katsi Cook, membre de NACM s'est vraiment distinguée dans son rôle de conférencière. La présidente antérieure de NACM, Nathalie Pambrun fit une intervention à la conférence de l'ICM à Prague au mois de mai où elle exposa les activités de NACM à la communauté internationale.

NACM a été récipiendaire en 2014, d'une bourse de la Fondation pour l'avancement de la pratique sage-femme autochtone (FAM) qui sera axée sur le développement d'autres ressources multimédias assurant la promotion de la pratique sage-femme autochtone. Cette aide a permis la conception de 10 vidéo-clips, chaque vidéo mettant l'accent sur un thème spécifique, comme l'allaitement ou la voie vers la profession de sage-femme. NACM a aussi reçu la troisième tranche d'un financement de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits (DGSPNI) à travers l'Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone (IRHSA). Cette subvention a permis à NACM de continuer sa mission essentielle de soutien au développement de la pratique sage-femme autochtone et la dissémination de l'information aux communautés qui désirent ramener les services d'accouchement plus près de la maison.

ASSOCIATIONS PROVINCIALES/TERRITORIALES

ALBERTA

Aperçu de la pratique sage-femme en Alberta : La province compte actuellement 86 sages-femmes inscrites : 51 dans la région de Calgary, 23 dans la région d'Edmonton et 12 en zones rurales.

Formation : Quarante-huit étudiantes sages-femmes sont inscrites actuellement au programme de baccalauréat en pratique sage-femme de l'université Mount Royal de Calgary. Il s'agit de l'unique programme de formation de sages-femmes offert en Alberta, ce qui représente un avancement important face à la demande toujours croissante des services de sage-femme. La première cohorte de neuf sages-femmes devrait recevoir leur diplôme au printemps 2015.

Réglementation : L'ordre des sages-femmes de l'Alberta est en opération depuis janvier 2013. La secrétaire générale, la présidente et les membres du comité continuent de travailler à la révision et à la mise à jour de la documentation relative à la réglementation de la profession de sage-femme en Alberta.

Réalisations : L'AAM progresse continuellement avec ses stratégies de communication et a formé un comité de communication qui interagit avec les groupes de consommateurs, les autres intervenants en santé maternelle et les représentants gouvernementaux.

Relations gouvernementales : Notre contrat de subventions expire le 31 mars 2015 et nous débutons prochainement la négociation de notre prochaine entente entre le gouvernement et notre association. Nous sommes la profession dans le domaine de la santé en Alberta qui connaît le plus haut taux de croissance, soit 17 % par année. Nous sommes certains que ce nouveau contrat continuera d'accélérer la croissance de la profession de sage-femme dans la province en vue de répondre aux demandes des clientes pour les services de sages-femmes.

Alberta-Midwives.com

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Aperçu de la pratique sage-femme en Colombie-Britannique : Présentement 224 sages-femmes inscrites sont actives en C.-B. Les sages-femmes sont des professionnelles de la santé autonomes qui assistent actuellement 16 % des naissances de la province.

Association : L'association des sages-femmes de la Colombie-Britannique (MABC) continue de jouer son rôle de chef de file dans la promotion de la profession sage-femme et la protection des intérêts acquis de ses membres. Le conseil d'administration est composé de quatre membres du comité exécutif et de six membres généraux.

Formation : Le programme de formation en pratique sage-femme de l'université de la Colombie-Britannique (UBC) continue d'accueillir annuellement 20 nouvelles étudiantes. Nous avons célébré cette année la remise de diplôme à une sage-femme autochtone de l'UBC, Lauren Redman.

Réglementation : L'ordre des sages-femmes de la C.-B. (CMBC) est l'ordre professionnel depuis 1998. Jane Kilthei, la secrétaire générale, a pris sa retraite en mai après 16 ans de loyaux services. Nous sommes en processus de recrutement d'une nouvelle secrétaire générale. Les services de sages-femmes en C.-B. sont financés par l'entremise du régime des services médicaux de la C.-B.

Réalisations : La MABC a effectué avec succès son travail de liaison auprès de la réserve de Seabird Island en obtenant un poste de sage-femme salariée qui amènera la sage-femme Amelia Doran à travailler avec l'équipe de santé maternelle et infantile. La MABC a octroyé trois subventions à des sages-femmes pour la mise sur pied de cliniques rurales à Hazelton, Powell River & Haida Gwaii. Au cours de sa première année, le programme de remplacement de sages-femmes dans les zones rurales a été adopté par les sages-femmes éligibles à un taux de 35 %.

Formation professionnelle continue : La MABC et le CMBC ont commencé les premières étapes de révision du modèle et du champ de pratique des sages-femmes en recrutant une sage-femme pour qu'elle effectue une revue de la littérature à jour et une comparaison entre divers champs, modèles et normes de pratique sage-femme. Deux programmes de certification de champs de pratique élargis ont été lancés : l'acupuncture et la gestion de la douleur durant le travail et le post-partum immédiat, et la gestion de la contraception hormonale. Le CMBC est aussi partenaire dans le cadre d'un projet pilote de formation de sages-femmes pour l'installation de dispositifs intra-utérins.

Relations gouvernementales : La MABC a lancé la campagne Vision dont le but est d'accroître les services pour faire en sorte qu'en 2020, 34 % des naissances de la C.-B. soient assistées par des sages-femmes et que les services de sages-femmes soient intégrés entièrement dans le système de santé de la C.-B. La MABC souhaite augmenter l'accès aux suivis par des sages-femmes dans les communautés rurales et celles des Premières Nations tout en améliorant les conditions de santé et en réduisant les coûts en soins de santé. Ce message a été reçu très positivement par les médias et déjà en juin, le document avait été visionné 11,000 fois et 1119 cartes postales électroniques avaient été envoyées aux députés provinciaux! La MABC est entré en négociation avec le ministère de la Santé de la C.-B. en mai mais ils n'ont pas réussi à trouver un terrain d'entente. La MABC a donné au ministère de la Santé un avis de 90 jours pour compléter l'entente (*MABC Midwifery Master Agreement*) en date du 7 octobre 2014. Les membres ont aussi voté pour le retrait des services de formation clinique (préceptorat) aux étudiants de toutes les disciplines dans le domaine de la santé. Les sages-femmes sont actuellement en pleine campagne médiatique pour aller chercher des appuis. Pour de l'information sur les diverses formes d'appui que vous pouvez apporter, veuillez consulter : www.bcmidwives.com/contract-negotiations

Recherche : Kathrin Stroll, qui poursuit ses études post-doctorales, est à la tête d'une évaluation des projets pilotes qui desservent les femmes aux besoins divers. La Vancouver Foundation a donné une subvention au projet de recherche mené par l'UBC intitulé *Changing Childbirth in BC* (Changer les accouchements en C.-B.) qui explorera les thèmes relatifs à la demande, l'accès et les choix des consommateurs face à la pratique de sage-femme en C.-B. Cette étude est actuellement en cours.

www.bcmidwives.com

MANITOBA

Aperçu de la pratique sage-femme en Manitoba : La profession sage-femme est réglementée depuis juin 2000. Parmi les sages-femmes de cette province, environ 55 sont actives et 16 n'exercent pas leur profession actuellement. Les sages-femmes manitobaines travaillent dans des cadres différents : clinique, domicile, centre de naissance et centre hospitalier. Les sages-femmes sont employées par les régions régionales de la santé (RHA) et sont représentées par trois syndicats différents dans la province. Quatre des cinq RHAs offrent des services de sages-femmes.



Association : L'Association des sages-femmes du Manitoba (MAM) est composée de 20 membres à temps plein. L'adhésion des membres à l'association se fait sur une base volontaire. La MAM travaille présentement à élargir le bassin de ses membres et continue son travail de revendication face aux dossiers de la formation et de la main-d'œuvre relative à la profession sage-femme. La MAM continue d'offrir des formations en urgences obstétricales aux sages-femmes ainsi que des ateliers en formation continue. Les membres de la MAM bénéficient d'une assurance-responsabilité supplémentaire de la compagnie d'assurance HIROC.

Depuis plusieurs années, la MAM s'est efforcée de remplir les postes vacants de sages-femmes. Toutefois, le ministère de la Santé et les régions régionales de la santé n'ont pas augmenté le nombre de postes de sages-femmes au Manitoba. Actuellement, nous sommes approximativement 55 sages-femmes actives. Par contre, tous les postes à temps plein au Manitoba sont comblés, ce qui oblige les nouvelles diplômées, les nouvelles sages-femmes formées à l'étranger et les sages-femmes des autres provinces à occuper des postes temporaires ou à chercher du travail dans les autres provinces. La MAM continue de faire pression sur le gouvernement manitobain pour la création de nouveaux postes. L'Association a réussi, à la suite de ses démarches, à sécuriser dans l'intérêt de nouveaux postes pour une période déterminée à l'intention des nouvelles diplômées. Cependant, elle continue de travailler sans relâche vers la permanence de ces emplois. Notre vision en l'an 2000, qui était initialement de parvenir à constituer une équipe de 200 sages-femmes, est loin d'être atteinte.

Formation : L'University College of the North (UCN) est l'institution qui offrait jusqu'à tout récemment l'unique programme de formation de sages-femmes au Manitoba. L'admission de nouvelles étudiantes est présentement sur la glace pendant que l'Université du Manitoba et l'UCN discutent des changements à apporter au programme en pratique sage-femme. Le nouveau cycle d'admission des étudiantes aura lieu en septembre 2015.

Réglementation : Le *College of Midwives of Manitoba* (CMM) est l'ordre professionnel. Le CMM inscrit les diplômées des programmes universitaires canadiens accrédités et les sages-femmes formées à l'étranger qui ont complété soit le *International Midwifery Pre-Registration Program* (IMPP), soit le programme de formation d'appoint TAGT (Transitional Assessment and Gap Training).

Réalisations : Cette année, le Manitoba a facilité l'inscription de deux sages-femmes formées à l'étranger par le biais du TAGT et la province sera en mesure d'évaluer un autre groupe cet automne. Le TAGT en est à sa dernière année de subvention car nous sommes toujours en attente d'un financement permanent. Au printemps dernier, sept étudiantes inscrites au programme en pratique sage-femme *Kanaci Otinawawasowin* de l'University College of the North ont reçu leur diplôme. Six d'entre elles pourront travailler dans la province.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Aperçu de la pratique sage-femme au Nouveau-Brunswick : Au Nouveau-Brunswick, la législation sur la profession sage-femme existe, cependant il n'y a toujours pas d'engagement à financer et établir la profession. On ne peut toujours pas s'inscrire en tant que sage-femme dans la province et aucun programme de formation n'a été mis sur pied dans les provinces atlantiques du Canada.



Association : L'association des sages-femmes du Nouveau-Brunswick (ASFNB) est formée de cinq sages-femmes inscrites, qui exercent dans d'autres provinces, et de sept étudiantes.

Réalisations : Les démarches de lobbying entreprises cette année auprès du gouvernement afin de réhabiliter et subventionner le Conseil des sages-femmes du Nouveau-Brunswick ont porté fruit en mars et nous poursuivons notre projet d'adhésion d'une sage-femme au nouveau comité périnatal consultatif du Nouveau-Brunswick. Avec l'attention croissante des médias, on réclame de plus en plus que la profession sage-femme soit légiférée et financée par les fonds publics. Notre association est en liaison avec le nouveau groupe Familles pour les sages-femmes au NB / NB Families for midwives qui se réunit régulièrement et milite au sein des quatre formations politiques en vue de la prochaine élection. Le Parti Vert et les représentants du NPD incluent maintenant le dossier des sages-femmes inscrites dans leur plate-forme électorale. L'association de consommateurs utilise les communiqués de presse et les médias sociaux comme outils éducatifs et encouragent les membres à contacter leurs députés, à participer aux débats politiques et à engager un dialogue sur la pratique sage-femme. Pour joindre la liste du groupe, écrivez à : famillesNBfamilies@gmail.com. Vous pouvez aussi retrouver le groupe de soutien sur Facebook.

La page Facebook de l'Association des sages-femmes du Nouveau-Brunswick est : www.facebook.com/NewBrunswickMidwives

ASSOCIATIONS PROVINCIALES/TERRITORIALES (SUITE)

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Aperçu de la pratique sage-femme à Terre-Neuve-et-Labrador :

La profession de sage-femme à Terre-Neuve-et-Labrador n'est toujours pas réglementée. Toutefois, il y a quand même eu quelques développements cette année. En février 2014, le ministre de la Santé a publié un rapport élaboré par des consultantes sages-femmes en 2013 sur la pratique sage-femme. Le ministre a annoncé qu'il prévoyait un avancement du dossier de la réglementation de la profession de sage-femme à Terre-Neuve-et-Labrador. Jusqu'ici, le gouvernement a retenu les services d'une coordinatrice pour la réalisation du dossier et la première réunion du comité de mise en œuvre de la pratique sage-femme est planifiée en septembre 2014. Nous espérons concrétiser notre projet de réglementation l'année prochaine.

Association : L'association des sages-femmes de Terre-Neuve-et-Labrador est constituée de 12 membres disséminées à travers le pays.

La présidente de l'association et représentante de l'ACSF est Ann Noseworthy, la trésorière, Pamela Brown, la secrétaire, Karene Tweedie, et la responsable des relations publiques est Pearl Herbert.

Réalisations :

- L'association a lancé son nouveau site web au début de l'année : www.amnl.ca
- Cette année, nous avons été invitées par le groupe Friends of Midwifery à célébrer la Journée internationale des sages-femmes. Nous avons vécu un moment fort agréable ensemble.
- Pearl Herbert et Kay Matthews continuent de travailler au sein du conseil des professionnels de la santé en vue de réglementer la pratique sage-femme.
- L'AMNL a demandé à Ann Noseworthy de participer au comité de mise en œuvre de la pratique sage-femme à Terre-Neuve-et-Labrador.

www.amnl.ca

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Aperçu de la pratique sage-femme aux Territoires du Nord-Ouest :

Le programme de services de sages-femmes à Fort Smith célèbre ses dix années d'opération et les succès des services de maternité dirigés par les sages-femmes de Fort Smith ont été mis à l'avant-plan lors de la conférence *Healthy Mothers and Healthy Babies*, qui avait lieu à Vancouver en février 2014. Finalement, un nouveau programme de services de sages-femmes débute cet automne à Hay River où deux sages-femmes offriront des services de maternité complets au début de l'année 2015. Le ministère de la Santé et des Services sociaux a maintenant une consultante, sous contrat pendant 18 mois, qui travaillera au projet de planification et de révision relatif à l'expansion des services de sages-femmes au sein de collectivités sélectionnées des T.-N.-O.



Association : Avec l'arrivée de deux nouvelles sages-femmes de Hay River, l'association des sages-femmes des T.N.-O. se réjouit de l'expansion du bassin de ses membres! Lesley Paulette est toujours la présidente de l'association; Tracy Pittman, la vice-présidente, quittera les T.N.-O cet automne et retournera en Ontario où elle continuera d'exercer sa profession. L'association des sages-femmes des T.N.-O. continue d'être présente sur le comité de soins maternels et périnatals (*NWT Maternal Perinatal Committee*), au Consortium canadien des ordres de sages-femmes (CCOSF) et elle siège au conseil d'administration de l'association canadienne des sages-femmes (ACSF).

Réglementation : En l'absence d'un ordre de sages-femmes, l'association des sages-femmes joue un rôle clé au sein du comité consultatif sur la pratique sage-femme aux T.N.-O. (*NWT Midwifery Advisory Committee*) et apporte son expertise au ministère de la Santé sur des sujets touchant à la réglementation de la profession sage-femme. Cette année, on a amendé les règlements relatifs aux tests de dépistage et de diagnostic inclus dans la loi sur la profession de sage-femme, ce qui permettra entre autres d'élargir le champ de pratique des sages-femmes qui effectuent des échographies avec l'appareil *Point of care* ou qui prescrivent des rayons-X. Cette année, le comité consultatif a dirigé son attention sur la révision de la liste de médicaments des sages-femmes et l'élaboration de normes relatives à la prescription et l'administration des médicaments, y compris les substances réglementées. Ce projet est toujours en évolution.

Relations gouvernementales : Le ministère de la Santé consulte l'association des sages-femmes des T.-N.-O. afin de trouver de nouveaux moyens d'encourager le recrutement de sages-femmes du reste du Canada pour travailler aux T.N.-O. ainsi que de soutenir la formation et le développement des étudiantes sages-femmes des T.-N.-O. inscrites actuellement aux programmes en pratique sage-femme canadiens. Un but à long terme de l'association demeure l'exploration de voies possibles de formation des sages-femmes dans les régions du Nord.

www.hlthss.gov.nt.ca/english/services/professional_licensing/midwifery.htm

NOUVELLE-ÉCOSSE

Aperçu de la pratique sage-femme en Nouvelle-Écosse :

En Nouvelle-Écosse, neuf sages-femmes inscrites travaillent en capacité clinique dans trois régions régionales de la santé.

Formation : Il n'existe aucun programme de formations sage-femme en Nouvelle-Écosse ni dans aucune province atlantique pour l'instant. Les sages-femmes sont les préceptrices des étudiants suivant les programmes de formations sage-femme au Canada.

Association : En tant qu'organisme professionnel local, l'Association des sages-femmes de la Nouvelle-Écosse (ANSM) appuie la croissance ainsi que la viabilité de la profession sage-femme à l'échelle de la province, de la région Atlantique, du pays et plus encore. Le ministère de la Santé et du mieux-être de la Nouvelle-Écosse a montré son engagement à l'égard de la profession dans la province. L'ANSM espère continuer de voir ce soutien dans les trois régions régionales de la santé où la profession est exercée en plus d'observer une expansion dans les régions de la province où on ne retrouve pas de sage-femme à l'heure actuelle.



Réalisations: Le ministère de la Santé et du Bien-être a demandé une évaluation externe afin de fournir des conseils généraux se rapportant à un programme axé sur la profession sage-femme en Nouvelle-Écosse, de même que des recommandations propres aux sites. Le rapport intitulé «Midwifery in Nova Scotia: Report of the external assessment team» a été publié en juillet 2011. Après sa publication, le ministère a annoncé un plan d'action relatif à la profession sage-femme à la Chambre d'assemblée le 7 décembre 2011. L'une des mesures clés de ce plan était l'implantation d'un poste de spécialiste de la profession sage-femme dans la province, lequel a été rempli en 2013. Le rapport recommandait également l'embauche immédiate de sages-femmes ainsi que de vingt sages-femmes à temps plein d'ici à 2017. En ce moment, il y a des sages-femmes de soutien lors des accouchements à domicile dans le district d'Halifax mais aucun plan établi en vue d'accroître davantage le nombre de sages-femmes employées en Nouvelle-Écosse.

NUNAVUT

Aperçu de la pratique sage-femme au Nunavut : Les sages-femmes du centre de naissance de Rankin Inlet ont suivi 100 femmes l'année dernière et 35 naissances ont eu lieu à Rankin Inlet. Nous avons été obligées de diminuer les visites communautaires de soutien à travers la région de Kivalliq à cause du manque de main d'œuvre; cependant, on a fait appel aux habiletés d'urgence des sages-femmes dans plusieurs accompagnements par Medevac lors de situations à haut risque.



Rankin Inlet et Cambridge Bay ont ouvert des postes pour la gestion régionale et les services pour les mères et nouveau-nés ainsi que des postes de sages-femmes occasionnelles. Iqaluit a retenu les services d'une sage-femme à temps plein qui fait avancer le dossier de la pratique sage-femme à Iqaluit. Cinq femmes ont accouché avec l'assistance de sages-femmes à l'hôpital général de Qikitani et nous allons offrir ce service à cinq autres femmes prochainement. Le poste de sage-femme à temps plein à Iqaluit sera ouvert à nouveau en octobre 2014. Les sages-femmes continuent leurs visites de soutien dans les quatre autres collectivités de la région de Kitikmeot.

Une coordonnatrice aux services de santé maternelle et infantile territoriaux a commencé à travailler à temps plein à Iqaluit en vue de développer et de soutenir les services de sages-femmes au Nunavut. Six sages-femmes travaillent actuellement à temps plein au Nunavut et de six à dix sages-femmes occupent régulièrement des postes temporaires à travers le territoire.

Formation : Deux sages-femmes ont obtenu leur diplôme de sage-femme après leur formation de trois années au programme en pratique sage-femme du Nunavut Artic College et la réussite des examens du Consortium canadien des ordres de sages-femmes. Leur première année de pratique en tant que nouvelles sages-femmes inscrites aura lieu à Cambridge Bay au centre de naissance régionale de Kitikmeot, là où on compte plus de 45 naissances et plus de 150 suivis de femmes et de leurs nouveau-nés depuis 2010.

L'admission d'étudiantes au programme de diplôme en pratique sage-femme du Nunavut Artic College en 2014 a été reportée jusqu'à ce que l'on procède à l'évaluation du programme.

ONTARIO

Une année historique pour la profession de sage-femme en Ontario : 2014 est une année historique pour la profession sage-femme en Ontario. En 1994, le gouvernement ontarien a légiféré sur la profession sage-femme, a élargi son financement public afin d'inclure les services de sages-femmes et a reconnu la souveraineté de la pratique des sages-femmes autochtones. Depuis plus de vingt ans, les sages-femmes sont passées de 60 travaillant dans 20 cliniques à plus de 700 qui exercent leur profession dans 100 cliniques dispersées à travers la province. Depuis la réglementation de leur profession, les sages-femmes ont assisté plus de 180,000 naissances.



En mai dernier, lors de la conférence annuelle de l'AOM, l'association a reconnu la contribution des sages-femmes actives avant la législation et de tous leurs alliés qui ont pavé la voie vers la réglementation. On a reconnu l'apport des nations autochtones et des sages-femmes autochtones qui ont ramené le processus de la naissance vers leurs communautés et redonné de l'autonomie aux femmes et à leurs familles.

Un nouveau programme de prix de reconnaissance a été institué à la conférence annuelle des sages-femmes de l'Ontario. Les sages-femmes Eileen Hutton et Vicki Van Wagner ont chacune reçu un prix pour l'ensemble de leurs réalisations, l'hôpital Markham Stouffville et Trillium Health Partners ont gagné les prix d'intégration dans les hôpitaux et l'AOM a décerné le prix Média au journaliste du Globe and Mail André Picard.

Aperçu de la pratique sage-femme: L'AOM a travaillé à apporter des améliorations au niveau des systèmes afin de favoriser l'intégration des sages-femmes dans les hôpitaux en participant à un projet mis en place par le ministère de la Santé qui a rassemblé aux mêmes réunions l'AOM, l'association des hôpitaux de l'Ontario (OHA) et l'association médicale de l'Ontario (OMA). La première de ces réunions a eu lieu en décembre 2013.

Relations gouvernementales: Le gouvernement a présenté une offre de contrat au mois d'avril 2013 qui incluait du financement pour le développement professionnel continu, l'embauche de sages-femmes occasionnelles et de nouveaux projets telles des subventions pour l'achat de trousseaux d'accouchement à domicile et pour les dépenses administratives de cliniques de dimension plus modeste. L'offre contractuelle n'incluait pas de plan relatif à l'équité salariale. Les sages-femmes, dans leur désir de continuer à donner des soins à leurs clientes, ont signé le contrat tout en avisant le gouvernement qu'en l'absence d'un plan pour assurer l'équité salariale, elles entreprendraient une poursuite légale contre le gouvernement en raison de son manquement à leur offrir des compensations équitables.

Sous la gouverne solide du conseil d'administration de l'AOM, 87 % des sages-femmes ont voté en faveur d'une procédure légale en vue d'obtenir l'équité salariale et du financement de cette procédure par le biais d'une contribution spéciale des membres.

Le 27 novembre 2013, l'AOM a déposé une plainte au Tribunal des droits de la personne de l'Ontario (HRTO) à cause du refus du gouvernement d'accepter de rémunérer équitablement les sages-femmes. Le cas est en cours.

ASSOCIATIONS PROVINCIALES/TERRITORIALES (SUITE)

Directives cliniques : Une nouvelle directive clinique sur les streptocoques du groupe B et la prévention et la prise en charge durant l'accouchement (*Group B Streptococcus: Prevention and Management in Labour*) est maintenant disponible. Il s'agit de la première directive clinique à utiliser l'approche de classement des recommandations d'évaluation, de développement et d'évaluation (GRADE) dans l'élaboration de directives. On a créé un module d'apprentissage en ligne pour la directive clinique déjà existante sur la gestion des cas de femmes avec un indice de masse corporelle bas ou élevé (*The Management of Women with High or Low Body Mass Index*).

Réalisations : Deux nouveaux centres de naissance dirigés par des sages-femmes ont ouvert leurs portes au début de l'année 2014. Le centre de naissance de Toronto et le centre de naissance et de bien-être d'Ottawa sont subventionnés par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Ils ont été conçus et mis sur pied par des sages-femmes qui travaillaient étroitement avec les hôpitaux locaux, les services médicaux d'urgence et d'autres partenaires et intervenants de leur communauté. L'accès aux centres de naissance est offert à toutes les sages-femmes et à leur clientes dans ces villes. Trois centres de naissance sont actuellement en opération dans la province. Les sages-femmes de Tsi Non:we lonnakeratshta Ona:grahsta', situé sur le territoire des Six Nations de Grand River, dispensent des soins aux femmes et à leurs familles depuis 1996.

OntarioMidwives.ca
aom.on.ca

L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD



Aperçu de la pratique sage-femme à l'Île-du-Prince-Édouard : La profession sage-femme n'est pas réglementée sur l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.) et il n'y a toujours pas de sages-femmes qui y exercent leur profession.

Association : L'association des sages-femmes de l'Île-du-Prince-Édouard (PEIMA) compte six membres.

Réglementation : On a informé la PEIMA au mois de mai que la province ne permettrait pas à des sages-femmes inscrites dans une autre province de travailler sur l'Île-du-Prince-Édouard.

En mai dernier, le ministre de la Santé et du Bien-être a demandé de rencontrer un membre du comité exécutif de l'association canadienne des sages-femmes (ACSF) afin de discuter des questions relatives à la réglementation de la profession sage-femme. Le 20 juin, Emmanuelle Hébert, la présidente désignée de l'ACSF, a rencontré le Ministre à Charlottetown. Ils ont discuté des inquiétudes qu'éprouve la PEIMA à propos de la loi sur les professions de la santé réglementées de l'Île-du-Prince-Édouard. Après la confirmation que des solutions seraient trouvées relativement à la plupart de ses préoccupations, la PEIMA est maintenant dans le processus de révision de son application de réglementation sous la loi des professions de la santé de l'Î.-P.-É.. L'association organise actuellement une levée de fonds pour défrayer les frais légaux.

Nous sommes plus confiantes que jamais que les familles de l'Î.-P.-É., à l'instar des autres familles ailleurs au Canada, auront prochainement l'option de bénéficier d'un suivi par une sage-femme inscrite.

QUÉBEC

Aperçu de la pratique sage-femme au Québec : Les sages-femmes du Québec pratiquent au sein des Maisons de naissance. Elles y offrent des suivis de maternité complets et la femme choisit le lieu de naissance, soit, la Maison de naissance (environ 80%), le domicile (environ 15 à 20%) ou le centre hospitalier (environ 1 à 2%).



À ce jour, 13 maisons de naissance/services de sage-femme sont en place et assurent le suivi de 2-3% des naissances au Québec. Selon deux sondages effectués en 2005 (SOM) et 2010 (CROP), 25% des femmes du Québec souhaiteraient pouvoir accoucher à l'extérieur de l'hôpital. Il y a encore beaucoup à faire pour répondre à la demande des femmes et des familles du Québec. Cette année, deux projets de développement ont été déposés au MSSS pour la région de Montréal. De plus, plusieurs projets sont en élaboration dans différentes régions du Québec.

Les sages-femmes du Québec signent un contrat de service, à titre de professionnelle autonome, avec un Centre de santé et de services sociaux (CSSS). Elles sont rémunérées sur un mode salarial et bénéficient entre autres d'avantages sociaux tels que des congés (vacances, maladie, fériée, maternité) et un plan de retraite. Cette année, le renouvellement de l'Entente entre le RSFQ et le MSSS régissant les conditions de pratique a été signé le 1^{er} avril 2014. Cette nouvelle Entente prévoit entre autres, une amélioration du forfait pour la garde, un budget de perfectionnement, la reconnaissance d'études supplémentaires, de meilleures primes pour les responsables des services de sage-femme et des congés sans solde. Les sages-femmes appuyées par la population ont mené une mobilisation sans précédent!

Grand Nord : La pratique sage-femme au Nunavik est unique au monde. Les services de sage-femme y ont débuté en 1986, avant la légalisation au Québec, qui a eu lieu en 1999. Les sages-femmes de Kujjuaq (baie d'Ungava) sont membres du RSFQ. Il y a actuellement 4 sages-femmes et un programme de formation prenant modèle sur le programme de formation offert à la baie d'Hudson a débuté en août 2013 avec 1 étudiante inscrite. Pour la baie d'Hudson, il y a actuellement 3 lieux où pratiquent des sages-femmes, avec 8 sages-femmes inuites qui ont suivi le programme de formation sur place, épaulées par des sages-femmes du sud venant régulièrement. Elles ont 13 étudiantes sage-femme actuellement en formation.

Formation : Les sages-femmes du Québec sont formées à l'Université du Québec à Trois-Rivières (www.uqtr.ca) dans le cadre d'un baccalauréat de quatre années et demie. Il y a actuellement 82 étudiantes au programme, dont 20 nouvelles admissions. 21 nouvelles sages-femmes auront obtenu leur diplôme en 2014.

Depuis 2008, l'UQTR offre aussi un certificat de 30 crédits, pour les sages-femmes formées à l'étranger. Depuis 2009, les sages-femmes formées en France bénéficient d'un Arrangement de reconnaissance mutuelle (ARM) France-Québec. Cette année, 14 étudiantes sont en cheminement dans le programme d'appoint.

Association : Le RSFQ compte 174 membres sage-femme et 44 membres étudiantes sage-femme. L'équipe du RSFQ s'agrandit cette année : une agente de développement ainsi qu'une agente de soutien ont joint l'équipe à notre plus grand bonheur! Notre coordonnatrice des trois dernières années, madame Raphaëlle Petitjean, nous a quittées pour s'embarquer sur un voilier avec sa famille, et nous accueillons avec joie sa remplaçante, madame Lise Lachapelle.

Réalisations : Le nouveau comité consultatif sur le développement de la profession et la planification des effectifs sage-femme a entrepris ses travaux à l'automne 2013. Il réunit les acteurs principaux en matière de développement, dont les instances sage-femme (RSFQ, OSFQ, UQTR, Coalition) et le Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS).

Le MSSS publiera cet automne un « Cadre de référence pour le développement de nouvelles maisons de naissance ». Ce document est attendu depuis fort longtemps!

Une campagne pour dénoncer le manqué d'accessibilité aux maisons de naissance et services de sage-femme a démarré le 5 mai dernier « Pas de sage-femme, faites-vous entendre! » Pour chaque femme qui s'inscrit, une lettre parvient aux Centres de la santé et services sociaux (CSSS), à l'Agence régionale ainsi qu'au MSSS pour demander plus de services et d'accessibilité.

www.rsfq.qc.ca

SASKATCHEWAN

Aperçu de la profession de sage-femme en Saskatchewan :

Les services de sages-femmes sont actuellement offerts dans trois régions de la province et à un des hôpitaux des Premières Nations à Fort Qu'Appelle. La demande pour les services des sages-femmes continuent de dépasser la disponibilité.

Quinze sages-femmes sont inscrites actuellement et elles travaillent toutes dans les centres urbains.

Les taux de naissances à la maison varient à travers la province. Les taux sont approximativement de 50 % à Saskatoon et de 17 % à Régina.

Les réactions sont positives suite à la décision de la régie régionale de la santé de Saskatoon de lancer un programme pilote visant à favoriser la présence d'auxiliaires lors des naissances à domicile.

Formation: L'association des sages-femmes (MAS) de la Saskatchewan collabore étroitement avec l'université de Régina afin d'explorer les possibilités d'instaurer un programme de baccalauréat en pratique sage-femme avec un focus particulier sur la pratique sage-femme autochtone.

Association: MAS est fière de son nouveau site internet mis en place cette année. Nous avons hâte d'accueillir le congrès de l'association canadienne des sages-femmes 2014 à Saskatoon.

Les représentantes de l'association travaillent très fort avec la *Health Sciences Association of Saskatchewan* pour finaliser les détails de notre entente de syndicalisation.

Réalisations : Nous attendons des amendements à nos règlements afin de pouvoir élargir notre autorité prescriptive.

Cette année, Fort Qu'Appelle a ajouté une sage-femme de plus à son équipe, ce qui a rendu possible les naissances à domicile. Elles ont aussi commencé à offrir des accouchements dans leur centre de naissances et de soins maternels à faible risque.

www.saskatchewanmidwives.com

YUKON

Aperçu de la pratique sage-femme au Yukon : Le Yukon ne reconnaît toujours pas les sages-femmes inscrites canadiennes. Une sage-femme inscrite réside actuellement sur le territoire. Elle travaille très fort à ce que l'option de services de sages-femmes soit accessible aux femmes et aux familles du Yukon. Une autre sage-femme offre des services de naissance à domicile au Yukon. Pendant que le Parti du Yukon affirme qu'il n'a pas la capacité de se pencher sur la législation relative à la profession de sage-femme et qu'il a d'autres priorités, le public démontre un réel désir d'avoir sur le territoire des sages-femmes inscrites au service des mères et de leurs familles. Nous espérons vous donner d'autres nouvelles au cours des prochains mois.

Association : L'Association des sages-femmes du Yukon a cinq membres. Kathleen Cranfield SF est la présidente.



VOTRE ADHÉSION EST IMPORTANTE

Votre adhésion est importante! Elle permet à votre association d'être la voix forte et unie de la profession sage-femme au Canada et au niveau international. L'ACSF assure la représentation de la profession sage-femme sur les initiatives nationales pertinentes et s'assure que tous les départements et agences fédérales soient au courant de la contribution importante des sages-femmes dans l'amélioration des soins maternels et infantiles au Canada et à travers le monde.

AVANTAGES DE L'ADHÉSION

- Les membres reçoivent la *Revue canadienne de la recherche et de la pratique sage-femme* trois fois par année.
- Les membres reçoivent *Le Pinard*, le bulletin de nouvelles de l'ACSF en français et en anglais trois fois par année. Les membres reçoivent aussi des mises à jour importantes par courrier électronique, des offres d'emploi, des annonces de congrès nationaux et internationaux pertinents et des invitations pour représenter l'association sur des comités nationaux.
- Tous les membres de l'ACSF ont droit à un tarif réduit au congrès annuel.
- Les membres deviennent automatiquement membres de la Confédération internationale des sages-femmes (ICM).
- Les membres à part entière de l'ACSF bénéficient du privilège de vote aux assemblées générales annuelles de l'association et sont représentés au conseil d'administration de l'ACSF par un membre sélectionné de leur association provinciale ou territoriale professionnelle ou du Conseil national des sages-femmes autochtones (NACM).



ADMISSIBILITÉ

Les cinq catégories de membres de l'ACSF sont les suivantes :

1. **Membre à part entière** : vous êtes automatiquement membre de l'ACSF si vous êtes une sage-femme membre en bonne et due forme de l'association de sages-femmes de votre province ou de votre territoire ou du Conseil national des sages-femmes autochtones (NACM).
2. **Membre associé** : vous êtes une sage-femme qui réside dans une province ou un territoire où il n'existe pas d'association de sages-femmes provinciale ou territoriale.
3. **Membre étudiant** : vous êtes automatiquement membre de l'ACSF si vous êtes inscrit dans un programme de formation sage-femme reconnu et si vous êtes membre étudiant de l'association de sages-femmes de votre province ou de votre territoire ou du Conseil national des sages-femmes autochtones (NACM). Les membres étudiants n'ont pas le droit de vote.
4. **Membre allié** : vous n'êtes pas une sage-femme mais vous souhaitez appuyer la vision de l'ACSF. Les membres alliés n'ont pas le droit de vote.
5. **Membre honoraire** : un individu peut devenir membre honoraire à la discrétion du conseil d'administration de l'ACSF.

COMMENT DEVENIR MEMBRE

Vous n'êtes toujours pas certain d'être membre de l'ACSF? Consultez www.canadianmidwives.org ou contactez le bureau de l'ACSF : admin@canadianmidwives.org.

CONTACT :

CANADIAN ASSOCIATION
OF MIDWIVES

59 Riverview
Montreal, Quebec H8R 3R9
Tel: 514-807-3668

admin@canadianmidwives.org
canadianmidwives.org



Canadian Association of Midwives
Association canadienne des sages-femmes